

## COMPTE-RENDU REUNION TWIRLING

DU 21/09/2021 au siège du CD35

**Présents** : Pascal FADIER, Lydie MEAL, Sandrine LECRECO, Patricia HERPE, Marie-Anne POUPELIN, Emeline DECAUDIN, Juliette DETREZ et Gwénaëlle LEVREL.

**Excusées** : Tifenn LAIRY, Cyndie JANSON et Jessica LARDOUX

**Invitées** : Véronique AINS et Mireille MAUGER

Objet	
<b>Etat de situation des différents clubs</b>	<p><b>Betton</b> : La mairie a bloqué l'accès aux salles durant la pandémie. 9 nouvelles pour cette année. Pas trop de perte dans les twirlers. Rentrée positive</p> <p><b>Montauban de Bretagne</b> : Peu d'arrêt durant la pandémie Moins d'entraînement cet été mais la reprise s'est faite depuis 2 semaines.</p> <p><b>Quédillac</b> : Reprise des entraînements après le 4 septembre Recrutement de 5 twirlers - Perte de 20 twirlers</p> <p><b>Vern sur seiche</b> : Entraînement tout au long de la pandémie (visio + extérieur). Perte de 20 twirlers sur 70.</p> <p><b>Dinard</b> : Activité maintenue durant la pandémie (renforcement musculaire)</p> <p><b>St Germain</b> : Pas trop de perte – Activité maintenue</p> <p><b>Lamballe</b> : Activité maintenue en extérieur</p>
<b>Activité de la Commission</b>	<p>Pascal et la Commission sont restés en relation avec l'ensemble des clubs et les clubs ont joué le jeu (appel, visio)</p> <p>Le twirling a été exemplaire</p> <p>Passage de degrés cet été</p>
<b>Organisation de la nouvelle Commission</b>	<p>Inscription Championnat (Lydie) : via un lien pour accéder sur le fichier à remplir, un seul et même document pour tous.</p> <p>Création d'un drive pour la commission et pour l'ensemble des clubs</p> <p>Réunion de la commission en visio <i>mercredi 13 octobre à 20h30</i> : Communication – Référents rappel inscription</p>
<b>Planning des formations /stages</b>	<p>A voir suite WE prochain (Recyclage National)</p>
<b>Planning des Championnats</b>	<p>Départemental Indiv : 30/01 (peut-être avec le 56 ?)</p> <p>Régional Indiv : 12-13/02</p> <p>Départemental Equipe : 1/05</p> <p>Régional Equipe : 15/05 (Vern)</p>

<b>Divers</b>	Matériel disponible au CD35 qui peut être mis à disposition des clubs Le CD35 est membre agréé pour les services civiques Plus de certificat médical pour les mineurs Certificat médical tous les 3 ans pour les majeurs Contrôle d'honorabilité : toute personne qui encadre ou dirige une association doit être référencée (via Adagio), c'est une obligation légale Subvention possible via la Fédé : l'ANS FSCF (courant mai)
<b>Adagio</b>	Adagio est l'outil pour les licences et à terme les formations / inscriptions mais pas les engagements A l'avenir bien mentionner l'adresse mail du twirler Le paiement des cotisations peut se faire par prélèvement avec un prélèvement tous les 15 jours.